



BOUST *Inform*

BULLETN MUNICIPAL D'INFORMATIONS BOUST AVRIL 2017

Mairie de Boust

63, rue du Général de Gaulle

Tél : 03 82 50 30 48—Fax : 03 82 50 30 36

Le Mot *du Maire*

Chers concitoyens,

Le 15 avril est la date limite pour le vote du Budget dans nos communes.

Depuis 2014, nous n'avons cessé de perdre des dotations de l'Etat et, comme beaucoup de maires, j'ai posé la question tant redoutée au Conseil municipal : « Devons-nous augmenter nos impôts ou pas ? ». En 2016 la question avait déjà été posée. Le choix de la majorité du conseil avait été de ne pas augmenter. Si nous voulions garder le même niveau de services à nos concitoyens, compte tenu des chiffres prévisionnels de 2017, la réponse allait de soi. L'augmentation que nous avons votée sur deux des trois taux est de 0,8 %. Ceux-ci ne compensent en rien les pertes totales des dotations, alors que, dans la même période, les charges ont augmenté. Malgré la recherche constante d'économies, à l'évidence, nous ne pouvions faire autrement. Le tableau du budget ci-dessous facilitera la compréhension de ces propos (La dernière colonne de ce graphique indique un montant de 73 000 Euros pour les prévisions 2017).

Je remercie le conseil et nos services pour l'implication dont ils ont fait preuve durant les heures consacrées à la préparation de celui-ci.

A l'aube d'une période chargée en élections, la plupart des MAIRES RURAUX souhaiteraient voir certains de nos dirigeants se poser les bonnes questions. Ils parlent tous de redresser notre pays, mais les gouvernements se suivent, changent et aucune amélioration ne se fait. Cette manière de procéder n'a-t-elle pas comme conséquence de pousser les communes à augmenter les impôts ? Nos dirigeants oublient-ils que les communes sont le socle de notre pays ? Si un pays a une base instable, c'est toute la pyramide qui risque de s'effondrer. Ce « coup de gueule » est le ressenti d'un MAIRE RURAL de France.

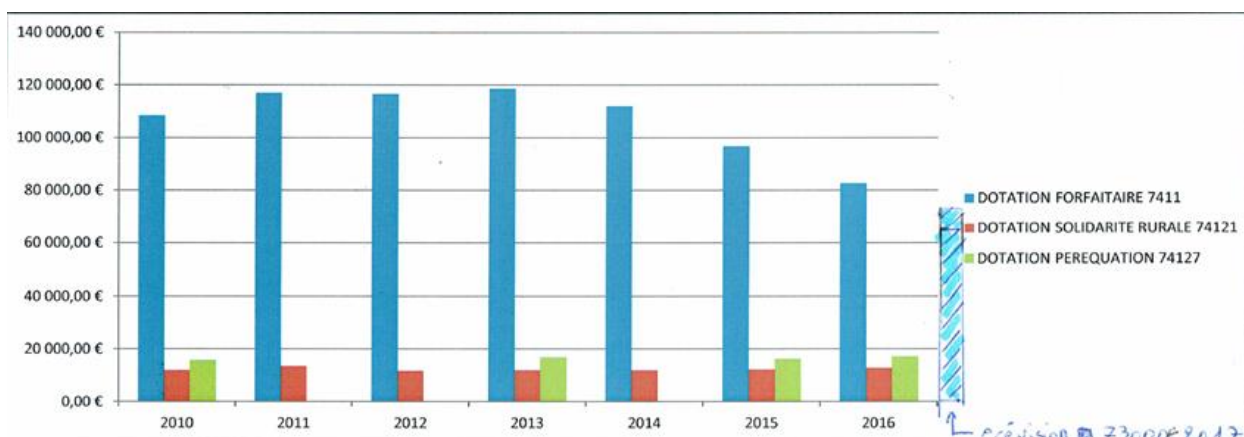
En 2014 nous avons plusieurs projets qui nous tenaient à cœur et, par la force des choses, ceux-ci ont été revus à la baisse. Malgré ce manque cruel de moyens, soyez assurés que nous nous efforçons d'être à la hauteur de vos attentes.

Pour finaliser ce mot du Maire je terminerai par une note plus optimiste. Les travaux se rapportant au réseau fibre se poursuivent. Le budget de Moselle fibre a été voté le 30 Mars 2017. Les études préliminaires ont démontré que la totalité des maisons de notre village sont éligibles. Le synoptique que vous trouverez en page interne vous précisera les modalités du raccordement. Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements que vous jugerez utile de recevoir.

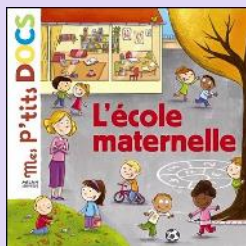
Les différentes associations boustoises préparent leurs fêtes respectives. Je les remercie pour l'animation qu'elles mettent en

Guy KREMER,
Maire de Boust

œuvre dans notre village. Une forte participation de votre part à



INFORMATIONS



EDUCATION INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions des enfants nés entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014 auront lieu à l'école élémentaire Charlemagne, 86 B rue des Bleuets, auprès de M. Frédéric MATHECOWITSCH, directeur, aux dates et heures suivantes :

LUNDI 24 AVRIL

DE 8 H 30 À 11 H 45 ET DE 13 H 30 À 15 H 30

**DU MARDI 25 AVRIL AU VENDREDI 28 AVRIL
APRÈS LA CLASSE À 15 H 30
(SAUF LE MERCREDI 26 AVRIL.)**

Veuillez vous munir de :



DON DU SANG

**L'ASSOCIATION POUR
LE DON DU SANG DE
BOUST ET ENVIRONS
présidée par
Mme Lucienne REMY**

organise des collectes aux dates suivantes :

- Mercredi 3 mai 2017 de 16 h à 19 h à Mondorff au Foyer socio-culturel « l'Altbach »
- Mardi 4 juillet 2017 de 16 h à 19 h à Zoufftgen à la Salle socio-culturelle
- Lundi 8 août 2017 de 15 h 30 à 19 h à Rodemack au Foyer .



OPERATION 1 ROSE, 1 ESPOIR week-end du 29/30 Avril 2017

Pour la 6^{ème} année consécutive, l'association «Une Rose Un espoir» secteur d'Evrange s'investit dans l'opération «Une Rose, Un Espoir» au profit de la Ligue contre Le Cancer de Lorraine.

Les membres de l'association vous proposeront une rose contre un

MISSION LOCALE MOBILE RURALE

**Prochaines permanences à Boust
devant la mairie**

63 rue du général de Gaulle

jeudi 11 MAI 2017 à 11 h 30

jeudi 22 JUIN 2017 à 11 h 30

Il est conseillé de prendre RV au préalable par téléphone au 03 82 82 85 15.

Le site de la mission locale est le suivant :

www.mlnm.fr



ANIMATIONS POUR LES PETITS ET LES GRANDS À LA CENTRALE DE CATTENOM UN MERCREDI, UN THÈME !

Inscriptions et renseignements

au 03 82 51 70 41 et com-cattenom@edf.fr



BOUST *Inform*

Nous avons le plaisir de vous faire savoir que les bulletins municipaux trimestriels et annuels sont téléchargeables sur le site de la commune dans la rubrique « publications municipales ».

Compte rendu du conseil municipal extraordinaire du 19 janvier 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de valider le taux horaire de 25 € à appliquer pour les travaux en régie réalisés par les membres du conseil municipal. Ces travaux mettant en œuvre des moyens humains et matériels peuvent être comptabilisés au titre des travaux d'investissement en régie, afin de restituer à la section de fonctionnement le montant des charges que la commune a supporté au cours de l'année. Il en résulte un jeu d'écritures comptables permettant de valoriser ces travaux en section d'investissement et de percevoir le FCTVA sur l'ensemble des travaux exception faite des frais de personnel ;
- d'adopter les travaux en régie pour l'année 2016 dont le montant s'élève à 48 323,79 € et de les transférer en section d'investissement. Ce montant correspond aux travaux effectués dans le bâtiment situé 106 rue Saint-Maximin (matériels, outillages et fournitures) main d'œuvre comprise ;
- de créer un poste d'adjoint des services techniques stagiaire pour une durée hebdomadaire de 22 heures à compter du 25 janvier 2017.

Compte rendu du conseil municipal du 30 janvier 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'acquérir les propriétés du Conseil de Fabrique de Boust, en l'occurrence l'ancien presbytère et la salle attenante situés 106 rue Saint-Maximin pour un montant qui s'élève à 265 000 € ;
- d'y faire des travaux pour la réalisation d'une micro-crèche et d'une salle multisport. Le Conseil Municipal sollicite des aides pour l'achat et les futurs travaux à venir auprès de la DETR 2017, de la Région, du contrat de ruralité de la CCCE, du Conseil Départemental et de la CAF ;
- de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la CCCE ;
- de fixer les tarifs de location des chambres meublées de l'ancien presbytère :

* chambre simple pour 1 personne :	1 nuitée 18,57 €	et	7 nuitées 130 €
* chambre double pour 1 personne :	1 nuitée 14,28 €	et	7 nuitées 100 €
* chambre double pour 2 personnes :	1 nuitée 28,57 €	et	7 nuitées 200 €
* bâtiment complet pour une entreprise :	1 nuitée 100,00 €	et	7 nuitées 700 €
- La taxe de séjour journalière est fixée à 0,44 € en supplément du tarif de location en vigueur. Un chèque de caution de 300 € sera demandé. Les chambres sont disponibles à la location à compter du 1^{er} février 2017. Le Conseil Municipal valide le règlement de location, ainsi que le contrat de location ;
- d'autoriser M. le Maire à demander à la CCCE d'effectuer l'estimation des travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux aériens rue des Romains, ainsi que d'en assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée ;
- de missionner le cabinet Thierry Speck, architecte, afin de faire une étude pour la création d'un atelier communal et d'un vestiaire, ainsi que d'une dalle destinée à stocker les différents matériaux de construction et d'entretien. Le bâtiment sera situé au 121A de la rue du Général de Gaulle. La dépense est de 3 500 € HT.

NB : Suite à une décision de la CCCE, la destination de cette dalle a été modifiée.



Réussir ensemble !

TENUE D'UNE PERMANENCE DÉPARTEMENTALE À LA MAIRIE DE BOUST

Lundi 12 juin 2017 de 16 h 30 à 18 h 30

M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle, et **Mme Rachel ZIROVNIK**, Conseillère départementale sur le canton de Yutz, viendront ce jour-là à votre rencontre.

Compte rendu du conseil municipal du 23 mars 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le compte administratif du budget principal 2016 qui fait apparaître un excédent en fonctionnement de 35 350,75 € et un déficit en investissement de 103 628,17 € soit un déficit global de 68 277,42 € ;
- d'affecter le résultat de 35 350,75 € à la section d'investissement du budget principal 2017 et d'intégrer l'excédent de fonctionnement du CCAS de 2 206,28 € soit une affectation totale de 37 557,03 € ;
- d'adopter pour 2017 les taux suivants : TH : 15,34 ; TFB : 17,31 et TFNB : 79,25 ;
- d'approuver le budget 2017 en section de fonctionnement : 704 050 € et en section d'investissement : 281 500 € ;
- d'approuver le compte administratif du budget annexe eau qui fait apparaître un excédent en fonctionnement de 132 055,87 € et un excédent en investissement de 85 576,71 € soit un excédent global de 217 632,58 € ;
- d'affecter le résultat du budget annexe eau, soit 132 055,87 € à l'excédent reporté ;
- d'adopter le budget annexe eau 2017 en section de fonctionnement : 174 988 € et en section d'investissement : 257 215 € ;
- de déclarer qu'il y a concordance entre les comptes de gestion du receveur et les comptes administratifs du budget principal et budgets annexes ;
- de valider l'intégration de l'excédent de fonctionnement du CCAS d'un montant de 2 206,28 € au budget principal 2017 ;
- de répartir le montant de l'article des fêtes et cérémonies pour l'année 2017 pour un montant de 14 000 € ;
- d'accorder : 100 € à l'association "Le Souvenir Français" ; 300 € aux Donneurs de Sang ; 300 € à Rencontre Loisirs Boust ; 300 € aux Pêcheurs du Weiherchen et 1 500 € aux Plongeurs Masqués ;
- de modifier la délibération des tarifs de location des chambres meublées du 106 rue Saint-Maximin : la nuitée pour le bâtiment complet est de 100 € et non 70 € ;
- de rajouter la régie des meublés du 106 rue Saint-Maximin à la régie pour l'encaissement des recettes de la location du centre socioculturel ;
- d'adhérer à "Moselle Agence Technique" ;
- de modifier le tableau des effectifs des employés communaux : la nomination "adjoint technique 2ème classe " devient "adjoint technique" ;
- de charger le bureau d'étude "Ote Ingénierie" de la réalisation de la modification du PLU, le montant de la dépense est de 4 560 € TTC ;
- d'accorder une aide exceptionnelle de 40 € à un administré de la commune de Boust.

SECURITE ROUTIERE

Le 3 mars 2017, les services techniques de la commune ont procédé à différents travaux de sécurité routière sur les routes communales :



- Pose d'un STOP et d'un miroir au Lotissement Le Poll, à l'intersection avec la rue des Coquelicots.
- Installation de deux panneaux ZONE 30 aux deux entrées du Lotissement Le Ratt.
- Installation de panneaux réglementant la circulation sur le pont à Haute-Parthe : priorité de passage aux automobilistes circulant dans le sens de la flèche noire ou blanche.
- Pose d'un STOP et d'un miroir à l'intersection de la rue des Jardins et de la rue des Faisans à Haute Parthe.

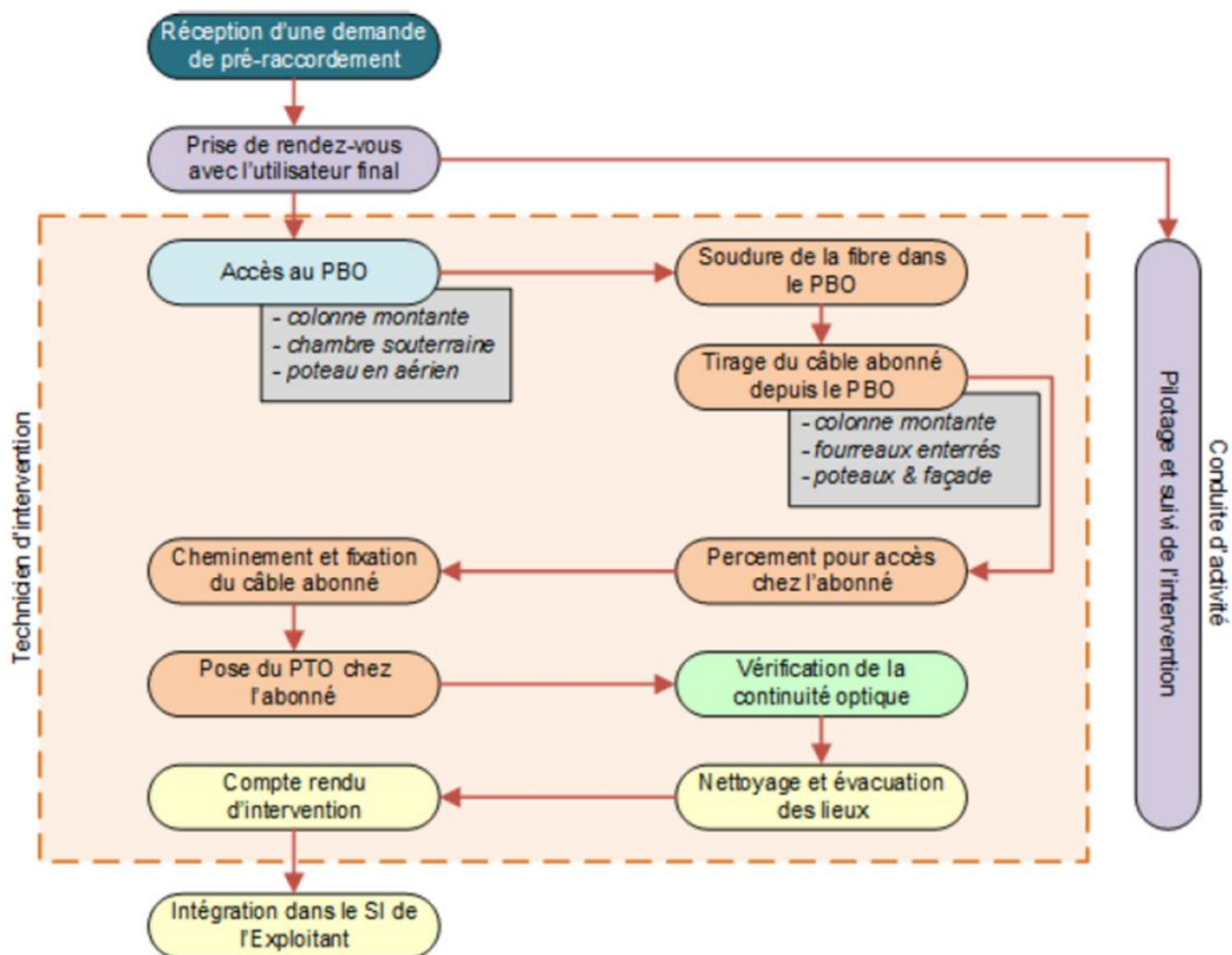


BOIS D'AFFOUAGE POUR L'ANNEE 2017

La réservation de bois de chauffage par les habitants de Boust est possible jusqu'au 31 août 2017 inclus. Si vous êtes intéressés, il suffit de vous inscrire à la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Le bois sera distribué en fin d'année. Le prix du stère sera fixé au cours du dernier trimestre de cette année.

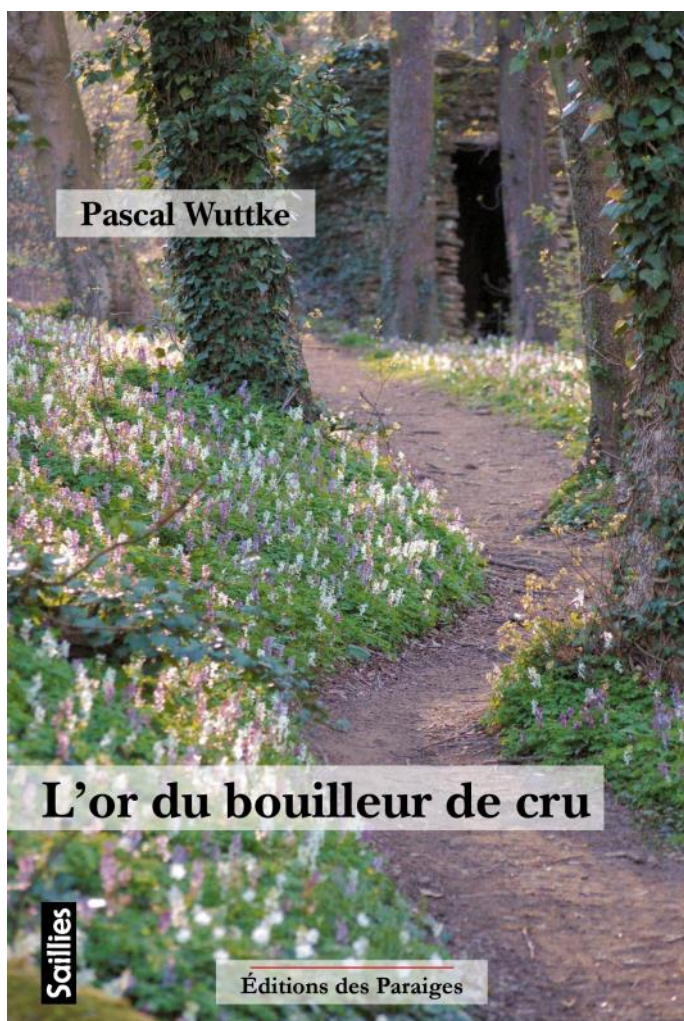
EXTRAIT DE DOCUMENT EDITE PAR
MOSELLE FIBRE Réseau et Services
FIBRE OPTIQUE : LES PRE-RACCORDEMENTS



PARUTION DU RECUEIL DE RECITS

ECRIT PAR M. PASCAL WUTTKE

un habitant de Boust



L'or du bouilleur de cru

Les récits sont ancrés, dans un premier temps, dans la réalité d'un terroir, d'une terre, un village mosellan en l'occurrence. Celui-ci semble assez banal à première vue, mais quand on convertit son regard on voit apparaître des personnages étonnants, hauts en couleur, des maîtres du feu et de la pierre qui vont ensoleiller l'imaginaire d'Augustin. Ces maîtres accompagnent ses premiers pas sur la voie initiatique. Dans le village les murs murmurent, une arche frémit, les êtres se transforment, surtout quand le bouilleur de cru se métamorphose en alchimiste. Petit à petit, la réalité s'illumine et les hasards deviennent des rendez-vous magiques. Augustin, voyageur impénitent, va transmettre à son tour ce qu'il a de plus précieux, son appétence pour la vie, car vivre, c'est être en marche...

Entrons dans son univers singulier et merveilleux !

Pascal Wuttke vit en Lorraine, dans un petit village près de la frontière luxembourgeoise. Après des études en sciences de l'éducation et en management, il a été pendant une douzaine d'années cadre dirigeant dans une association de défense des intérêts des personnes en situation de handicap.

Féru d'ésotérisme, amateur de philosophies orientales et de voyages, l'auteur a eu la chance de rencontrer des personnages hors du commun qui ont illuminé son imaginaire et lui ont montré la voie. L'or du bouilleur de cru est son premier recueil de récits.

— Collection « Saillies » —

La collection « Saillies » accueille des recueils de nouvelles, genre méconnu en France, mais véritable exercice de style.

Photo de couverture :
Gérard Kester



Prix : 16 €
ISBN : 978-2-37535-040-9

ERRATA—RECTIFICATIF AU BULLETIN ANNUEL

Malgré toute l'attention portée à la rédaction du bulletin annuel 2016, il manquait dans les actualités « Au fil de l'année » le compte-rendu de l'assemblée générale de l'association pour le don du sang. Il figure ci-après.

Assemblée générale de l'association pour le Don de Sang de Boust et Environs



L'assemblée générale de l'association pour le Don du Sang de Boust et Environs s'est tenue le vendredi 15 avril 2016 à 18 h au centre socioculturel.

Après avoir salué toutes les personnes présentes, Mme Lucienne REMY, présidente, a demandé une minute de silence en mémoire des donneurs et des membres de l'association disparus au cours de l'année écoulée, ainsi que pour les victimes de tous les attentats terroristes survenus en France et en Belgique. Elle a demandé également à l'assistance de rendre hommage à la mémoire de Mme Anne GROMMERCH, députée-maire de Thionville, décédée le matin même.

Elle a remercié la municipalité pour son prêt gracieux de la grande salle du centre socioculturel pour les journées de don, ainsi que tous les maires des communes adhérentes pour leur soutien sans faille. Elle a salué la présence de toutes les associations de donneurs de sang, ainsi que la délégation du Luxembourg. Deux personnes ont rejoint le comité : Laurence DEBARRE de Beyren-lès-Sierck et Sandrine TEITGEN de Rodemack.

M. MAILLARD, président de l'Union Départementale 57, a fait le bilan des activités de promotion du Don (notamment auprès des jeunes des collèges, des lycées et des Fac, ainsi que des jeunes qui effectuent leur service civique) dans l'objectif de les sensibiliser à l'utilité de donner son sang.

M. Jean-Paul REMY a présenté le rapport moral qui révèle une augmentation des dons de 21 % en 2015, avec 246 poches dont 23 nouveaux donneurs, ce dont l'association se félicite.

Le rapport financier a été présenté par Mme Annabelle OJEA. Il montre un excédent positif de 281,10 €.

Par ailleurs, une erreur de prénom s'est glissée dans la rubrique
« Etat civil — Noces de palissandre » :

Il fallait lire « Jeanine et René MELLINGER » au lieu de
« Catherine et René MELLINGER ».

Ils se sont mariés le 6 avril 1951.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

LUNDI 17 AVRIL 2017 :

De 9 h 30 à 11 h 30 : chasse aux œufs de Pâques à la Base de Loisirs, organisée par la commune. Les enfants de Boust, âgés de moins de 10 ans, accompagnés de leurs parents, partiront à la recherche de 5 œufs en plastique peints, en échange desquels ils se verront offrir un joli chocolat.

JEUDI 27 AVRIL 2017 :

Café – Klatsch pour les membres de l'association RLB et les habitants de Boust âgés de 70 ans et plus, au centre socioculturel à partir de 15 h. Discussion, divers jeux de société, dégustation d'une assiette de charcuterie, de pâtisseries, en toute convivialité. Café –klatch organisé par la commission sociale communale.

LUNDI 8 MAI 2017 :

Commémoration de la Victoire de 1945 : L'Union des Anciens combattants, le Souvenir Français et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie qui aura lieu devant le Monument aux Morts à 10 h 30.

17 JUIN 2017 :

Kermesse des écoles organisée par l'association APE : Spectacles présentés dans la cour de l'école par les enfants de l'école maternelle et élémentaire, avec leurs enseignants. Ensuite, les animations, jeux et la restauration se tiendront devant le Centre Socioculturel.

Fête de la musique animée par l'association Boust Le Son à partir de 18 h au centre socioculturel ; restauration et buvette sur place.

25 JUIN 2017 :

Marche du patrimoine organisée par l'Association Culture et Patrimoine, en collaboration avec l'ESBB de Boust : Départ du Centre Socioculturel de 7 h à 14 h.

3 circuits proposés dont un adapté. Participation de 2 € par personne (gratuit pour les – de 14 ans). Restauration et buvette sur place.



DÉLIVRANCE DE CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Depuis le 27 mars 2017, les cartes d'identité ne sont plus délivrées par les mairies.

Dans le cadre du plan préfecture nouvelle génération (PPNG), des centres d'expertise et de ressources des titres (CERT) sont créés. En Moselle, plusieurs communes sont dotées du dispositif de recueil de la Région Grand Est et habilitées à délivrer les cartes d'identité.

Pour l'arrondissement de Thionville, ce sont les communes de Thionville, Hayange, Yutz, Sierck-les-Bains et Fameck. Aussi, il faudra prendre RV auprès de l'une ou l'autre pour traiter votre demande de CNI.

La mairie de Boust reste à votre disposition pour vous aider à remplir en ligne une pré-demande de CNI et vous apporter



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR LE WEEK-END DE PÂQUES

Vendredi 14 avril :

Pas de changement : les poubelles à roulettes seront vidées comme habituellement.

Lundi 17 avril :



Joyeuses Pâques